

Aux membres du comité du SYVICOL

Convocation

Madame, Monsieur,

Par la présente, conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à une réunion du comité du SYVICOL, qui aura lieu

lundi le 15 avril 2024 à 12h00 au siège du syndicat.

Ordre du jour :

1. Affaires de personnel (à huis clos)
2. Projets de loi n°8383 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2024 et n°8384 relative à la programmation financière pluriannuelle pour la période 2023-2027
3. Projet de loi n°8315 portant modification : 1. de la loi modifiée du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile ; 2. de loi modifiée du 25 mars 2015 fixant le régime des traitements et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires de l'Etat ; 3. de loi du 23 août 2023 portant sur la qualité des services pour personnes âgées ; 4. du Code de la sécurité sociale
4. Prise de position dans le cadre de la consultation publique lancée par le ministre de la Culture au sujet de la loi du 17 août 2018 relative à l'archivage
5. Projet de loi n°8218 portant modification : 1° de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ; 2° de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain
6. Désignation de représentants dans divers organes consultatifs
7. Informations sur les conclusions de la Réunion nationale Logement du 22 février 2024
8. Rapport sur les activités du bureau
9. Divers

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Luxembourg, le 29 mars 2024

Pour le bureau du SYVICOL,



Le secrétaire remplaçant,
Gérard Koob

Syndicat des Villes et
Communes Luxembourgeoises
3, rue Guido Oppenheim
L-2263 Luxembourg



Le président,
Emile Eicher

T +352 44 36 58 - 1
E info@syvicol.lu
www.syvicol.lu